**ACCORD-CADRE N°25A32**

# **CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES TECHNIQUES**

# **LOT 7 – ANIMATION D’ATELIERS D’ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Les offres doivent être en conformité avec les spécifications techniques décrites dans le présent document.

Table des matières

[**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES TECHNIQUES** 1](#_Toc1)

[**LOT 7 – ANIMATION D’ATELIERS D’ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**  1](#_Toc2)

[1. Description du contexte 2](#_Toc3)

[1.1 L’université de Lorraine 2](#_Toc4)

[1.2 Définition du besoin 2](#_Toc5)

[2. Démarche et objectifs généraux 2](#_Toc6)

[3. Pré requis 2](#_Toc7)

[4. Périmètre de la prestation 2](#_Toc8)

[4.1 Durée 2](#_Toc9)

[4.2 Langue(s) de travail 2](#_Toc10)

[5. Objectifs et attendus 2](#_Toc11)

[6. Calendrier et lieux de déroulement 3](#_Toc12)

[6.1 Délais d’exécution 3](#_Toc13)

[7. Profil attendu du prestataire 3](#_Toc14)

## Description du contexte

Le présent cahier des clauses techniques particulières a pour objet de définir et préciser les spécifications relatives aux prestations permettant d’assurer l’accompagnement individuel et/ou collectif à destination de personnels de l’Université de Lorraine par prescription d’un des services commanditaires de ces prestations. A savoir, le service des ressources humaines (DADRH et DMGRH), Délégation à l’amélioration des relations et à la régulation des conflits (DARRC) et l’équipe d’appui aux managers.

### 1.1 L’université de Lorraine

Créée en 2012, l’université de Lorraine (UL) est le résultat de la fusion de 4 universités.

Elle est implantée principalement à Nancy (70 % des sites) et à Metz (20 % sites) et possède des antennes notamment dans les villes d’Epinal, Longwy, Sarreguemines, Saint-Avold, Thionville, Lunéville, Saint-Dié-des-Vosges, Epinal et Bar le Duc.

### 1.2 Définition du besoin

L’atelier d’analyse de pratiques professionnelles offre un lieu d’échange et de réflexion permettant de trouver des réponses à des problématiques vécus dans le cadre professionnel : mener en groupe, ce travail de prise de distance vise à l’enrichissement des pratiques et il développe les capacités d’écoute et d’analyse.

## Démarche et objectifs généraux

Basé sur l’analyse réflexive, l’atelier d’analyse de pratiques professionnelles est un espace pour réfléchir en profondeur et enrichir ses compétences managériales.

## Pré requis

Un engagement volontaire et sur la durée pour les participants

## Périmètre de la prestation

### 4.1 Durée

Parcours de 6 à 10 séances dans l’année pour un groupe de 6 à 10 personnes (autant de séances que de membres du groupe). Le groupe se réunit régulièrement (toutes les 4 à 6 semaines) sur une demi-journée pour échanger entre pairs.

### 4.2 Langue(s) de travail

La prestation se déroulera principalement en langue française, cependant, il est possible que le recours à la langue anglaise facilite les échanges dans certaines situations. Une possibilité de s’exprimer en langue anglaise serait un plus.

Une maîtrise du vocabulaire managérial et RH est attendue.

## Objectifs et attendus

Prendre du recul, enrichir ses pratiques, développer son identité professionnelle grâce à l’analyse.

L’APP est centrée sur l’analyse, la compréhension et l’évolution des pratiques. Les pairs sont plutôt des co-explorateurs de sens qui questionnent et apportent des pistes de réflexion.

## Calendrier et lieux de déroulement

Le calendrier et le lieu sont choisis avec le groupe de manière à favoriser la participation sur la durée.

Une partie des séances pourra avoir lieu, à la marge, en distanciel si les circonstances l’obligent et que toutes les parties ont donné leur accord.

## 6.1 Délais d’exécution

Les délais d’exécution seront différents pour chacun des marchés subséquents.

## Profil attendu du prestataire

* Une expérience confirmée et des compétences en analyse des pratiques professionnelles (CV attendu);
* Des références de missions similaires réalisées au cours des trois dernières années.
* Une connaissance du secteur public et du monde universitaire serait un plus.